



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des prix de l'énergie

Question au Gouvernement n° 4438

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

M. le président. La parole est à M. Joël Aviragnet.

M. Joël Aviragnet. Monsieur le Premier ministre, avec la reprise économique, nous assistons à la flambée des prix du carburant, mais aussi à une hausse historique des prix du gaz – sans oublier au bout de la chaîne le surenchérissement des produits de consommation. Pour nos concitoyens, cela se traduit concrètement par un coût moyen du plein de 50 litres d'essence ou de gazole en hausse de 18 euros par rapport à l'année dernière à la même période.

Concernant le gaz, un Français paie aujourd'hui 1 500 euros pour la consommation moyenne annuelle d'un foyer composé de quatre personnes, alors qu'il lui en coûtait 850 euros au mois d'octobre de l'année dernière pour la même consommation. Il subit donc une perte de 650 euros en une seule année.

Que fait le Gouvernement pour répondre à cette explosion des prix de l'énergie ? Il dégage une indemnité inflation de 100 euros distribuée à tous les Français qui touchent moins de 2 000 euros net par mois.

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Eh oui !

M. Joël Aviragnet. Ce dispositif censé être juste et efficace est en réalité une véritable mascarade. Qui croyez-vous leurrer à moins de six mois d'une élection présidentielle, avec ce billet de 100 euros à l'effigie du président Macron ? Que faites-vous de la mère célibataire avec deux enfants qui gagne 2 050 euros net par mois et qui doit prendre sa voiture pour aller travailler ? Que faites-vous du retraité qui touche à peine plus de 2 000 euros et qui doit faire 30 kilomètres pour aller chez le médecin ? Que se passe-t-il pour toutes ces personnes une fois ces 100 euros dépensés ?

M. Bruno Millienne. Vous préférez la proposition de Fabien Roussel de faire baisser les prix du carburant de 50 centimes ?

M. Joël Aviragnet. Pensez-vous que cette mesure va suffire à ce que les Français oublient leurs problèmes de fin de mois ? Votre prime ne tient pas compte de l'évolution dans le temps des prix du carburant et du gaz. Nous vous avons pourtant proposé de baisser la TVA sur les carburants, ainsi que des mesures ciblées, mais le silence a été votre seule réponse. Avec votre indemnité, vous vous offrez une belle campagne de communication (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM*), mais cette mesure inique aggrave les inégalités et ne règle aucunement les problèmes des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. André Chassaigne applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

M. Julien Aubert. Et des éoliennes !

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Monsieur le député, quand vous parlez de « mesures iniques », je crois que ce n'est pas au niveau du débat, et je trouve inacceptable de se laisser aller à la démagogie sur de tels sujets ! Nous avons réfléchi longuement à ce que pouvait être la solution la plus juste et la plus efficace possible pour répondre, comme il nous appartient de le faire, à une hausse conjoncturelle. Pour ma part, je n'ai entendu aucun Français bénéficiaire de cette aide de 100 euros me dire qu'il n'en voulait pas et qu'il estimait cette mesure inique !

M. Jean-Paul Lecoq. N'importe quoi !

Mme Barbara Pompili, ministre . C'est seulement quand on n'est pas confronté aux problèmes que rencontrent de nombreux Français qu'on peut se permettre de tenir des propos de ce genre ! Nous avons fait des calculs et je peux vous dire que, pour une personne qui fait à peu près 80 kilomètres par jour, cinq jours par semaine, le surcoût moyen sur une année s'élève à 90 euros : dès lors, la mesure proposée va compenser ce besoin supplémentaire. Elle vient s'ajouter à des aides annoncées par le Premier ministre pour aider nos concitoyens à faire face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité, à savoir l'augmentation du chèque énergie et la limitation de la hausse des prix du gaz et de l'électricité.

Ces mesures évidemment conjoncturelles doivent se doubler de dispositions de plus long terme, destinées à aider nos concitoyens à ne plus être dépendants des énergies fossiles, notamment le bonus pour l'achat d'un véhicule électrique et la prime à la conversion, qui seront poursuivis l'année prochaine, ainsi que les aides votées par le Parlement pour aider nos concitoyens à isoler leurs logements et ainsi réduire leurs factures énergétiques. Voilà ce qu'est une politique responsable, associant des mesures d'urgence et des mesures de long terme. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4438

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 octobre 2021](#)